



CAVALAIRE
HÔTEL DE VILLE



CAVALAIRE
LE MAG
JANVIER 2017

VIVRE ENSEMBLE
COMMUNE DE CAVALAIRE

2017 : CAVALAIRE SOUS DE BONS AUGURES

LE MOT DU MAIRE



Tout système vivant est en perpétuelle recherche de l'équilibre, luttant continuellement contre des sources tellement variées de déséquilibre. Un système politique n'échappe pas à cette règle.

Dans la gestion de la cité de Cavalaire que vous m'avez confiée, je m'évertue quotidiennement à trouver dans tous les domaines de compétence de la commune, l'équilibre indispensable à l'action.

Equilibre entre les différentes catégories de population : entre les résidents à l'année, les résidents secondaires, les touristes de passage (il faut imaginer des actions pour chacun et pour tous) ; entre les générations, les seniors et les juniors (les projets intergénérationnels ont pour objectif de créer l'indispensable lien entre eux)...

Equilibre entre les différents secteurs géographiques : c'est l'objectif de notre politique des quartiers.

Equilibre entre la dynamisation et le développement de notre commune d'un côté et la protection et la valorisation de nos richesses naturelles et paysagères de l'autre.

Au quotidien, il s'agit aussi de faire face aux différentes menaces qui pèsent sur ces équilibres.

Ainsi, **face au déséquilibre financier résultant de la gestion précédente et de la dette de Pardigon**, j'ai pris la décision de proposer au conseil une augmentation des impôts en 2014, de reporter certains investissements prévus dans notre programme électoral et de mettre en œuvre une optimisation des dépenses des services.

Grand bien nous en a pris, puisqu'est venue s'ajouter quelques mois après la plus forte diminution jamais rencontrée des dotations de l'Etat.

Grâce aux décisions prises en 2014, notre commune retrouve fin 2016 un solide équilibre financier, qui nous permettra en toute vraisemblance de sortir du réseau d'alerte en 2017. Et

ce, tout en ayant baissé les taux d'imposition en 2015 et 2016 (voir article page 9).

Autre source de déséquilibre, la loi ALUR, survenue pendant les élections municipales en mars 2014, est venue perturber notre politique urbaine communale.

La modification n°1 de notre PLU était prévue initialement pour corriger le règlement voté en 2013 et qui était apparu impopulaire.

La loi ALUR nous a imposé de réfléchir longtemps et de réaliser de nombreuses simulations, avant d'aboutir à la version votée par le conseil en décembre dernier (voir article page 4).

En la matière, je souhaitais **trouver un équilibre entre la légitime attente des propriétaires cavalois** de pouvoir valoriser leur bien souvent acquis après des années de dur labeur, **le nécessaire développement de notre station balnéaire et l'indispensable protection de notre patrimoine naturel et paysager**. C'est aujourd'hui, je le crois fermement, chose faite. Nous poursuivrons la démarche par une révision générale.

Sur le fondement solide de ces équilibres retrouvés, notre commune pourra en 2017 poursuivre son action et engager un programme de travaux destinés à améliorer nos équipements et à valoriser notre territoire.

La poursuite de notre action concernera notamment **le projet Ecobleu**. **Face au déséquilibre lié à de compréhensibles interrogations de certains** (les acteurs portuaires notamment), **mais également à de stériles polémiques engagées par d'autres**, j'ai fait le choix de la transparence, du dialogue et de la concertation. **Un comité a été créé** à cette fin et s'est réuni à plusieurs reprises entre septembre et novembre. J'ai également rencontré le vendredi matin de nombreux administrés pour leur expliquer le projet et répondre à leurs questions. Le projet modifié suite à ces rencontres fructueuses, dont je remercie les participants, sera de nouveau soumis au vote du conseil en début d'année, et les travaux seront engagés en s'efforçant de respecter le planning initial.

“
Décidément, cette
année 2017 s'annonce
sous de bons augures à
Cavalaire !
”



Dans ce projet, l'équilibre était recherché entre les attentes des premiers concernés (les plaisanciers, les chantiers navals, les commerçants...) et celles du territoire et de l'ensemble des administrés. **Repenser l'intégration urbaine du port répondait au besoin du territoire, pour qui le port est un poumon économique, et remonter plusieurs centaines de milliers d'euros dans le budget communal dès 2018 permettra à chaque contribuable de bénéficier des ressources portuaires.**

Pour mettre en œuvre l'autre composante d'Ecobleu – **la protection des plages contre l'érosion et la submersion marine** – nous rechercherons en 2017 tous les partenariats possibles pour réduire au maximum la « facture » pour le budget communal.

Quant aux travaux, ils porteront tout d'abord sur la réhabilitation des bâtiments accueillant nos enfants.

Le centre multi-accueil, où évoluent nos bambins de 3 mois à 3 ans, sera réhabilité et gagnera près de 200 m², avec des travaux qui devraient être réalisés d'octobre 2017 à juin 2018. Nous y associerons les parents, afin que nous puissions tous s'approprier ce projet, qui ne se limitera pas à une opération de bâtiment, mais aura également une dimension pédagogique. Ce projet, c'est à souligner, a reçu l'appui de nombreux partenaires, qu'il s'agisse de la CAF, du conseil départemental ou du conseil régional. Nous avons ainsi obtenu près de 600 000 € de subventions.

Nous élaborerons un programme pluriannuel de réha-

bilitation des écoles maternelle et élémentaire, ainsi que du centre de loisirs, qui débutera dès 2017. Nous en profiterons également pour améliorer la sécurité de ces établissements, en cette période marquée par un risque attentat important et malheureusement durable.

Je considère en effet essentiel que nos enfants puissent évoluer dans les meilleures conditions. Ces travaux viendront ainsi compléter tout ce qui a été mis en œuvre depuis 2014 en matière de politique familiale et sociale.

La culture ne sera pas en reste, puisque grâce à notre partenariat financier avec le Casino de jeux, **nous allons donner une nouvelle vie à l'ancienne gare**, qui deviendra cette année un espace d'exposition et d'expression artistiques.

Toujours en matière de culture, l'appel à idées pour l'aménagement du secteur «salle des fêtes – parking du stade» va être lancé en 2017, en partenariat avec l'établissement public foncier (EPF) de la Région PACA. Il sera conduit par un urbaniste que nous choisirons avec cet établissement. Vous serez conviés à dessiner avec nous le renouveau de ce quartier, autour d'un centre culturel nécessaire au développement d'une activité à l'année dans notre commune.

La redynamisation de Cavalaire, que nous avons entreprise depuis trois ans, doit en effet porter sur les périodes dites « creuses », de façon à ce que le caractère saisonnier de notre activité économique soit moins marqué.

Nous souhaitons notamment par nos différentes actions convaincre nos amis commerçants de conserver leurs différentes enseignes ouvertes entre novembre et mars.

C'est dans ce même esprit que nous travaillons sur **la valorisation de notre patrimoine historique, naturel et paysager**. Celle-ci va connaître en 2017 deux avancées majeures. Le **plan de gestion de Pardigon**, approuvé en 2016, commencera à être mis en œuvre ; nous allons notamment aménager la Ferme des Tragos, et débiter avec la Compagnie et le Festival une nouvelle aventure. **Quant à Foncin, le Casteou dou Souleou sera enfin ouvert au public**, et cerise sur le gâteau, nous allons en entrée de site œuvrer à la création d'une Maison de la Nature et d'un potager intergénérationnel ainsi qu'au balisage et à l'animation des sentiers de nos collines (voir article page 6).

Ah, j'allais presque oublier : évidemment, comme promis, les impôts diminueront encore en 2017 !

Décidément, cette année s'annonce sous de bons augures à Cavalaire !

Excellente année à vous tous !

Bien à vous
Thierry Leveilh

APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune a diligenté la modification de son plan local d'urbanisme (PLU) poursuivant les objectifs suivants :

- Encadrer l'impact de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, afin de préserver la cohérence des orientations et objectifs définis dans le projet d'aménagement et de développement durable ;
- Corriger les erreurs et imprécisions identifiées afin de permettre à la commune de disposer d'un PLU cohérent dans son ensemble, et de manière générale, améliorer les dispositions réglementaires du PLU en considération de ses objectifs ;
- Intégrer les recommandations issues des conclusions du commissaire enquêteur ayant mené l'enquête publique afférente à la procédure d'élaboration du PLU en vigueur ;
- Permettre la réalisation de projets d'intérêt général ou répondant aux orientations du projet d'aménagement et de développement durable ;
- Tenir compte des jugements du 16 juin 2016 du Tribunal Administratif de Toulon ;

Dans le cadre de cette procédure, une enquête publique s'est déroulée du 21 septembre 2016 au 24 octobre 2016.

Au cours de celle-ci, la population et toutes personnes intéressées ont pu examiner le projet de modification du PLU et formuler des remarques

et observations préalablement à l'approbation de la modification.

L'enquête publique étant clôturée, le commissaire enquêteur a établi un rapport qui relate le déroulement de l'enquête et examine les observations recueillies. Ce rapport comporte notamment la liste des pièces du dossier d'enquête, une synthèse des observations et une analyse des propositions et contre-propositions du public.

Par ailleurs, il a consigné, dans un document séparé, ses conclusions motivées, celles-ci s'avérant favorables au projet de modification.

Le projet de modification du PLU a été approuvé par le Conseil Municipal lors de la séance du 14 décembre dernier, en tenant compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

Les documents relatifs à ces modifications sont à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils sont consultables à la Mairie de CAVALAIRE-SUR-MER aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme, ainsi que sur le site internet de la commune (www.cavalaire.fr).



POINT SUR LES PERMIS DE CONSTRUIRE

LES LOTS ET LOGEMENTS GÉNÉRÉS PAR LES PERMIS D'AMÉNAGER OU DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2008.

Sous l'ancienne municipalité		Sous la municipalité actuelle	
Les Collières	37	Les Canissons Le Jas	222 64
Hors opérations communales	249	Hors opérations communales	212
Total nouveaux logements	286	Total nouveaux logements	498

Tableau comparatif arrêté le 15/12/2016

L'analyse des registres des permis de construire indique que depuis le 1^{er} avril 2014, les permis de construire délivrés par la commune ont porté sur 212 nouveaux logements.

Si on rajoute les 222 logements des Canissons et les 64 du Jas, nous arrivons à un total de 498 logements.

Concernant l'ancienne municipalité, l'analyse de ces registres révèle qu'entre le 1^{er} avril 2008 et le 31 mars 2014, les permis de construire délivrés par la commune ont généré la création de 286 logements, parmi lesquels 37 concernent le lotissement communal des Collières.

Ces données doivent être tempérées par le fait que certaines opérations intègrent la démolition d'un ancien logement.

De même, quelques logements ont été créés du fait de l'aménagement d'un garage en habitation.

Par ailleurs, il convient de noter que les autorisations ont été délivrées sur le fondement du PLU approuvé le 10 juillet 2013 par la précédente municipalité.

POUR LE LOGEMENT DE NOS ACTIFS

Beaucoup d'actifs de notre territoire ont des difficultés pour accéder à la propriété de leur résidence principale, ou à acquérir un logement adapté à leurs besoins.

L'immobilier, malgré la crise, demeure très cher, et hors de portée de beaucoup d'entre eux.

Les projets des Canissons et du Jas à Cavalaire ont été notamment pensés pour répondre à ces besoins.

Les procédures de sélection et de classement des candidats à l'accession à la propriété à coûts maîtrisés arrivent à leur terme pour ces deux programmes.

Les travaux quant à eux avancent.

Le 9 décembre dernier a eu lieu aux Canissons la pose de la première pierre du programme de logements en accession maîtrisée confié à Promogim, sobriement baptisé « LE DOMAINE ».

En janvier, ce sera au tour du programme du Jas, dont la réalisation a été confiée à Gotham, opérateur du groupe Carrère.



CANISSONS / LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX : MODE D'EMPLOI

Dans le cadre du programme d'habitat mixte des Canissons, le bailleur social ERILIA s'est vu confier la gestion de 66 logements locatifs sociaux.

L'attribution de ces logements est sous conditions d'éligibilité, avec dépôt obligatoire d'un dossier de demande de logement social auprès du CCAS de Cavalaire-sur-Mer ou du bailleur social ERILIA, qui se verra affecter un numéro unique départemental.

Ils sont également accessibles via le 1% logement accessible aux employés des entreprises de plus de 20 salariés. La démarche doit être faite directement auprès des chefs d'entreprises concernés.

Les droits d'attribution sont répartis de la façon suivante :

- 20 logements pour la Préfecture ;

- 13 pour le bailleur social Erilia;
- 19 pour le « 1% logement cotisation des entreprises de plus de 20 salariés »;
- 14 pour la ville de Cavalaire (qui a en délégation les logements revenant au Département).

Précisons que via l'action de la Plateforme Régionale du Logement Adapté et Handi Toit Provence, trait d'union entre les personnes à mobilité réduite et les bailleurs sociaux, cinq logements seront disponibles à des personnes handicapées souhaitant vivre à domicile dans des logements adaptés.

MISE EN VALEUR DE NOS ESPACES NATURELS

Forte de sa nature préservée, offrant une richesse faunistique et floristique souvent mal connues du public, la ville de Cavalaire souhaite s'engager dans une démarche de mise en valeur de son patrimoine naturel et historique, afin de proposer aux Cavalairois, mais également à nos visiteurs, un visage davantage ouvert sur nos collines verdoyantes.

Dans cet objectif, plusieurs actions ont d'ores et déjà été mises en œuvre :

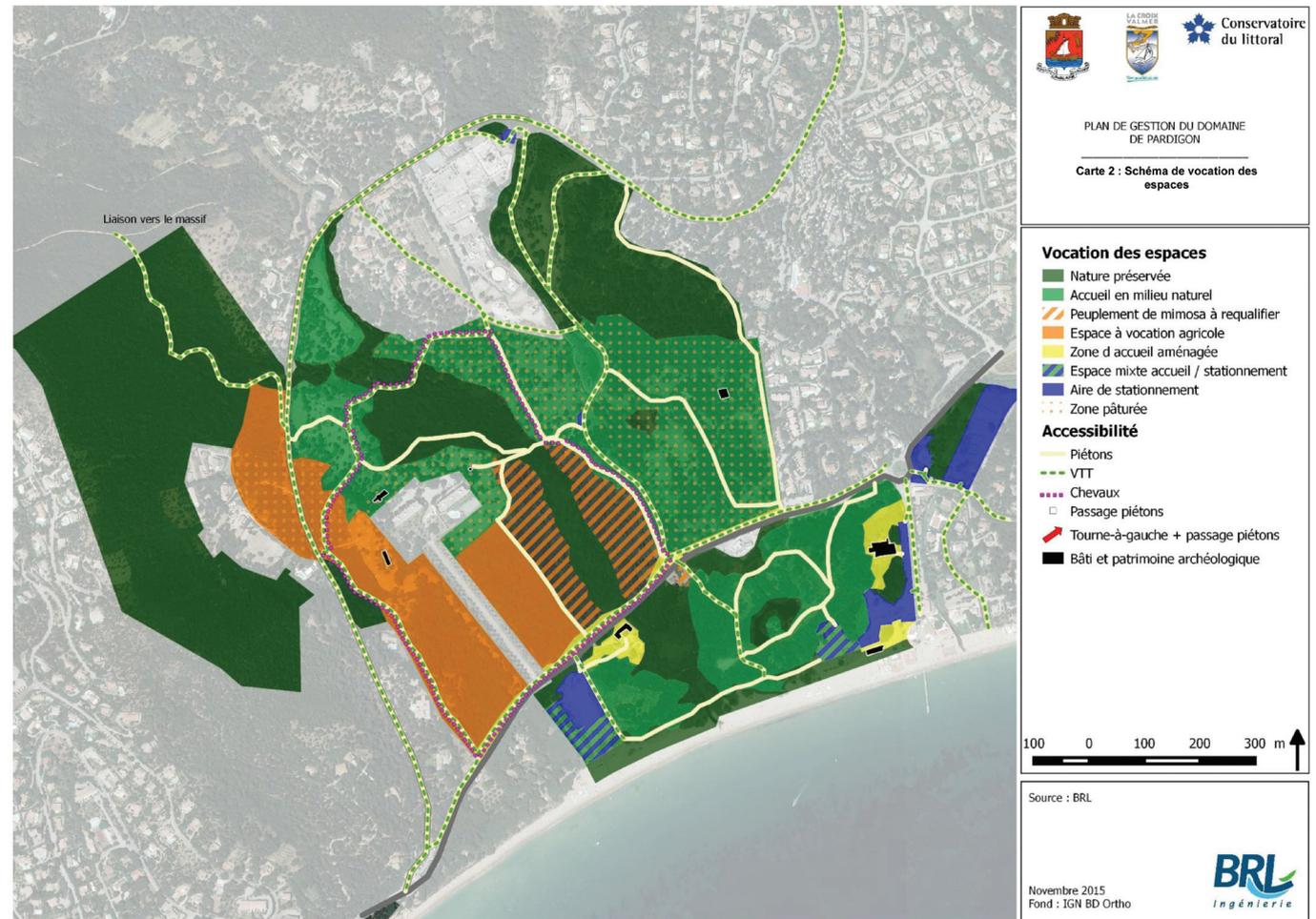
1- LE PLAN DE GESTION – SITE DE PARDIGON.

Le Domaine de Pardigon est situé entre les stations balnéaires de Cavalaire (60 ha) et de la Croix Valmer (30ha). Il constitue une coupure verte qui s'étend depuis la plage de sable fin jusqu'aux crêtes du Peinier et de Montjean, en direction de la vaste forêt domaniale des Maures.

En 1975, un grand projet d'aménagement touristique est envisagé (parcours de golf et programme immobilier). Les associations locales de protection de l'environnement contestent le projet. Après de multiples batailles juridiques, le Conseil d'Etat déclare Pardigon « Site littoral remarquable », le rendant définitivement inconstructible.

Le Conservatoire du Littoral le rachète entre 2011 et 2013.

Pendant cette période transitoire de propriété chaque



commune a assuré pour le compte de l'EPF (Etablissement Public Foncier) PACA une gestion provisoire des terrains situés sur son territoire (surveillance, entretien, aménagements, etc.)

Une convention de Gestion du site de Pardigon a été conclue le 17 juin 2013 entre le Conservatoire du littoral et la commune de Cavalaire sur Mer.

Durant une année de nombreux comités de pilotage ont été organisés en concertation avec les riverains, les associations de défense de l'environnement, les professionnels du tourisme... pour aboutir courant 2016 à un premier plan de gestion du site, opérationnel.

Il a été validé en juin 2016, et comprend les objectifs suivants :

OBJECTIF 1 : RESTAURER LES MILIEUX DÉGRADÉS ET PRÉSERVER LES ESPÈCES ET LES HABITATS PATRIMONIAUX

Il s'agit de reconstituer les cordons dunaires hébergeant des espèces patrimoniales, restaurer et entretenir les mares, améliorer la continuité écologique des ruisseaux, développer des gîtes pour la faune

OBJECTIF 2 : MAÎTRISER AUTANT QUE POSSIBLE LES ESPÈCES INVASIVES : MIMOSA, GRIFFE DE SORCIÈRE, CANNE DE PROVENCE.

Ces plantes invasives concurrencent le développement de la flore spontanée et locale et ce de manière très rapide.

Il est donc envisagé la remise en culture progressive de certaines parcelles et notamment celles particulièrement envahies par le mimosa, l'organisation de pâturages pour contenir le mimosa, d'accompagner les riverains dans les débroussailllements obligatoires afin de préserver les espèces locales en limitant la prolifération du mimosa.

OBJECTIF 3 : OFFRIR AUX POPULATIONS RIVERAINES UN ESPACE NATUREL ACCESSIBLE TOUTE L'ANNÉE POUR LA PROMENADE, LE RESSOURCEMENT.

En raison de son passé mouvementé, le site reste relativement confidentiel. Quelques sentiers relient la plage aux campings et lotissements. Le site bénéficie pourtant d'atouts culturels et paysagers, qui sont aujourd'hui peu mis en valeur.

Afin d'accroître son attractivité il est donc prévu de :

- réduire l'impact paysager des points noirs (anciens bâtis, gravats, clôtures...)
- réorganiser les stationnements et améliorer leur intégration paysagère
- créer et entretenir des cheminements adaptés aux différents loisirs (piétons, cyclistes et cavaliers)

OBJECTIF 4 : VALORISER LES PATRIMOINES BÂTIS ET HISTORIQUES

Plusieurs bâtiments anciens, en partie en ruine, sont présents sur le site. Une réflexion est lancée quant à leur devenir :

- valoriser le bâti agricole ; la ferme et la bergerie pourraient trouver leur utilité dans le cadre de la remise en culture d'une partie du site ;
- Restaurer et mettre en valeur la chapelle de Pardigon ;
- Mettre en valeur les vestiges de la villa romaine Pardigon II. Ces vestiges présentent un grand intérêt archéologique et pourraient être mis en valeur auprès du public.
- Valoriser le site des Tragos. Cet espace accueillant des spectacles en plein air pourrait être ouvert à un public élargi, en lien avec les objectifs de préservation du site. Un espace dédié (bureau, accueil du public, stockage) sera également utilisé à l'année par les gardes du littoral, la Compagnie et le Festival des Tragos seront associés à ce projet .

OBJECTIF 5 : METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE DU SITE ADAPTÉE.

En effet la gestion d'un site naturel nécessite une organisation bien définie de l'équipe de gestion et des tâches à réaliser. Dans un contexte de coopération avec de nom-

breux acteurs intervenant sur le site, cette organisation est d'autant plus utile.

Ces objectifs seront bien entendu réalisés sur plusieurs années mais certaines actions comme la restauration des milieux naturels, la remise en état de la chapelle de Pardigon, ont déjà commencé, et d'autres se poursuivront en 2017, 2018...

Découvrir le plan de gestion en détail sur le site internet :

http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/480/28-pardigon-83_var.htm

Cliquer onglet GESTION, puis, en bas de l'article cliquer sur télécharger plan de gestion

2 - RESTAURATION & AMÉNAGEMENT DES SENTIERS



Il s'agit d'une volonté très forte de faire découvrir aux Cavalairois, mais aussi aux visiteurs, la richesse de notre patrimoine naturel. La volonté aussi d'initier petits et grands à la connaissance de notre environnement tout en découvrant des vues et des paysages remarquables.



C'est pourquoi depuis le mois d'avril 2016, une trentaine de bénévoles se relayent toutes les deux semaines afin d'aider la municipalité à remettre en état certaines portions de sentiers délaissés ou oubliés. Ces chantiers sont encadrés par M. Yves Gola, ancien commandant des pompiers de Cavalaire, Jean-Luc Fauconnier, Pompier de Cavalaire et André Schiltz, guide naturaliste. Il s'agit durant ½ journée de tailler, débroussailler, aménager les abords du sentier afin de sécuriser les itinéraires. Ces chantiers sont parfois suivis d'un pique-nique ou d'un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

Un balisage sera ensuite installé sur l'ensemble des itinéraires, avec un code couleur permettant de connaître le niveau de difficulté de la piste empruntée (vert : très facile, bleu : facile, rouge : difficile, et noir : très difficile). Des circuits seront ensuite proposés en fonction de la difficulté, du temps disponible, ou tout simplement en fonction du type de découverte souhaitée.

Si vous désirez nous rejoindre et participer à la réouverture de nos sentiers, vous pouvez vous rapprocher du Service Environnement de la Mairie de Cavalaire. (06 38 45 95 16). Nous aurons plaisir à partager ce moment convivial avec vous.

3 - CRÉATION D'UN POTAGER INTERGÉNÉRATIONNEL

A l'initiative, du Conseil Municipal des jeunes, l'idée de créer un potager intergénérationnel sur une parcelle communale située chemin du Dattier, est apparue intéressante à plusieurs titres :

- Tout d'abord ce projet a une dimension sociale puisqu'il permettra de rassembler les plus anciens et leur savoir, avec des plus jeunes, avides d'apprendre et de découvrir, favorisant ainsi un échange entre les générations tout en créant du lien social.

- Il permettra de faire vivre le site, aujourd'hui isolé et peu fréquenté en y apportant un attrait nouveau.

- Enfin, ce projet aura une dimension pédagogique et exemplaire car il permettra de montrer comment cultiver de manière écologique et durable. Ce site expérimental pourra être reproduit par les particuliers qui le souhaitent en venant s'informer sur les différentes techniques à employer pour parvenir à la création d'un potager écologique.

Le chantier a débuté fin décembre 2016.



Finances : Explication

Certains contribuables cavalois s'interrogent sur la traduction des baisses des taux d'imposition votées par le conseil municipal sur leurs avis d'imposition.

Comme vous le voyez sur l'extrait reproduit ci-dessous, c'est la colonne de gauche qui concerne la commune, pas les autres ! En effet, qu'il s'agisse de la taxe d'habitation ou des taxes foncières, au taux de la commune s'ajoutent ceux des autres collectivités locales (Intercommunalité, Département ou Région). Nous n'avons aucun pouvoir sur ces derniers.

De ce fait, même si la commune baisse ses taux, vos impôts augmentent si les autres collectivités ont voté une progression de leurs propres taux.

Mais grâce à la diminution des taux communaux, cette augmentation est plus contenue, et se traduit bien par une économie pour vous, et donc un pouvoir d'achat plus important.

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe
Valeur locative brute	6052		6052	6052	
Valeur locative moyenne	4178		4178	4178	
A B A T T E M E N T S	• Général à la base	15 %	15 %		
	• Personne(s) à charge	627	627	627	
	– Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	15 %	15 %		
	– Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	20 %	20 %		
	• Spécial à la base	15 %	15 %		
	• Spécial handicapé	10 %	10 %		
Base nette d'imposition	5425		5425	5425	
Taux d'imposition 2016	20,59 %		2,05 %	0,178 %	
Cotisations 2016	1117		111	10	
Dont Majoration 20 % Rés. Secondaires					
Taux d'imposition 2015	21,01 %		1,46 %	0,178 %	
Rappel cotisations 2015	1129		78	10	
Variation en valeur	-12		+33	0	
Variation en pourcentage	-1,06 %		+42,31 %	0 %	

EN TOUTE TRANSPARENCE

En toute transparence, nous souhaitons vous informer sur l'utilisation qui a été faite du produit fiscal supplémentaire obtenu grâce à l'augmentation des taux d'imposition en 2014.

Nature	Année	2014	2015	2016	Total
DGF		155 180	537 852	920 524	1 613 556
Pardigon		2 357 630			2 357 630
Casino		21 851			21 851
Droits mutations		43 305			43 305
Taxe de séjour		42 295			42 295
Épargne négative			23 322		23 322
Désendettement			1 000 000	1 000 000	2 000 000
Total					6 101 959

Pour rappel, en 2014, nous avons dû faire face à deux problèmes budgétaires et financiers majeurs :

- des résultats fin 2013 qui ont justifié notre inscription par l'Etat dans le réseau d'alerte des finances locales ;
- une dette de plus de trois millions d'euros à régler dans le cadre du litige Pardigon.

L'objectif de l'augmentation d'impôt votée en 2014 était donc :

- d'une part de régler d'un seul coup la dette de Pardigon (plutôt que de traîner ce fardeau pendant 5 ans et d'obérer notre capacité d'action) ;
- d'autre part d'assainir sur plusieurs années les finances de la commune, en retrouvant une épargne suffisante (en optimisant également les dépenses) et en baissant significativement notre endettement.

Un troisième défi s'est déjà invité rapidement : celui de faire face à la baisse des dotations de l'Etat.

PRODUIT SUPPLÉMENTAIRE D'IMPÔT COMMUNAL 2014- 2016

Année	Produit
2014	2 605 060
2015	1 537 852
2016	1 920 524
Total	6 101 959

Les tableaux ci-dessus retracent ainsi les nouvelles ressources créées comparées aux pertes (dette de Pardigon, baisse des dotations et des autres recettes de la commune) cumulées avec les emprunts non réalisés du fait de notre politique de désendettement. L'engagement pris de baisse annuelle des impôts a été tenu en 2015 et 2016, et sera poursuivi en 2017 et les exercices suivants.

Avec les nouvelles recettes portuaires qui abonderont le budget communal à partir de 2018, nous aurons bientôt, tous ensemble, redonné à Cavalaire les moyens de ses ambitions.

Economies d'électricité

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'obligation de mise en concurrence des contrats de fourniture d'électricité pour les tarifs jaunes et verts (ceux supérieurs à 36kVa) a permis à la commune de basculer vers la société ENGIE.

Les sites concernés sont par exemple les écoles, la médiathèque, l'hôtel de Ville, le Centre Technique, le gymnase et le port. Les nouveaux tarifs obtenus ont ainsi permis de réaliser 47500 € d'économies par rapport aux contrats à tarif réglementé de EDF en 2015.

A compter du 1er Janvier 2017, ce sera l'ensemble du parc restant (les tarifs bleus, non

soumis à mise en concurrence obligatoire) qui basculera aussi chez ENGIE avec des tarifs de 10% à 13% inférieurs aux tarifs réglementés en fonction des puissances souscrites. Sont concernés les bâtiments de petit volume et l'éclairage public. L'économie raisonnablement envisageable est de 33 000€ par an.

Il est à noter que les tarifs négociés sont fixes respectivement jusqu'au 31 décembre 2018 et 2019, ce qui met la commune à l'abri de toute augmentation sur cette période.

Enfin, conjointement avec ENGIE, une analyse approfondie des contrats site par site sera effectuée pour réévaluer et optimiser les puissances de compteurs souscrites en fonction des consommations réelles. Ce processus deviendra automatique à partir de 2018 avec le déploiement des compteurs Linky.

Stationnement : une remise à plat en perspective !

Dans un peu plus d'un an, la réforme du stationnement entrera en vigueur.

Issue de la loi MAPTAM du 27 janvier 2014, la réforme de la décentralisation du stationnement prévoit notamment de remplacer l'amende pénale sanctionnant une infraction au stationnement par une redevance d'occupation du domaine public dont le montant sera dorénavant fixé par le conseil municipal. Désormais un forfait post-stationnement sera dû en cas de non paiement.

Cette réforme entrera en vigueur le 1er janvier 2018.

Dans le cadre de la préparation à sa mise en œuvre, la commune de Cavalaire a décidé de lancer un chantier de refonte totale de sa politique du stationnement.

Qu'il s'agisse de la définition des différentes zones (rouges, oranges, vertes, bleues...), des grilles tarifaires (montant horaire, variation saisonnière...) ou des différentes catégories d'usagers (résidents permanents/ non permanents, professionnels...), la commune a imaginé plu-

sieurs solutions permettant d'adapter sa politique du stationnement aux problématiques de fluidité de la circulation constatées dans son centre urbain.

Elle a pu s'appuyer notamment sur les données fournies par son système d'information géographique ou celles résultant de l'étude circulaire réalisée lors de l'été 2015.

Ces propositions seront soumises à un comité de concertation créé *ad hoc*, composé de représentants de commerçants et professions libérales des différents secteurs du centre-ville, de représentants d'associations d'usagers et d'associations de protection de l'environnement.

Parmi ces propositions, celle d'un retour à la gratuité en hiver sera étudiée, favorisée par l'acquisition en 2016 de modules de saisie de plaques d'immatriculation, rendant nos horodateurs plus intelligents.

ELECTIONS : NOUVEAU LIEU DE VOTE DÈS LE 1^{ER} MARS 2017

ATTENTION !!! Changement définitif des lieux de vote : désormais 7 bureaux de vote répartis dans le complexe sportif Henry Gros, situé 29 allée Henry Gros, accueilleront les électeurs.



Les scrutins des ELECTIONS PRESIDENTIELLES auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017

Les scrutins des ELECTIONS LEGISLATIVES auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017

Afin de mettre à jour régulièrement la liste électorale, nous vous demandons de bien vouloir signaler tout changement de domicile dans la commune et/ou complément d'adresse, auprès du service des affaires générales et ce, avant le 31 décembre de chaque année.

La nouvelle adresse sera prise en considération à compter du 1^{er} mars de l'année suivante.

TRAVAUX RÉCEMMENT RÉALISÉS

RUE ALPHONSE DAUDET

Il a été réalisé un aménagement afin de sécuriser la circulation des piétons et améliorer les abords. Ces travaux ont consisté, en la création d'un trottoir et d'un cheminement piétonnier, en la pose de jardinières, le déplacement de candélabres, la prolongement du réseau d'assainissement des eaux pluviales et en la création d'un ralentisseur pour la future zone à 30 Km/h.

Montant des travaux : 63.000 € HT



ROND-POINT DES COLLIÈRES

Dans la poursuite de l'aménagement du chemin des Collières, la reprise des trottoirs autour du rond-point a été effectuée. Ces travaux permettent une meilleure circulation en toute sécurité des piétons et principalement des personnes à mobilité réduite et des poussettes.

Montant des travaux : 15.000 € TTC



RUE PIERRE ET MARIE CURIE

Reprise du trottoir en enrobé qui permet la création de 6 places de stationnement dont 1 place pour les personnes à mobilité réduite.

Montant des travaux : 8.000 € TTC



AVENUE FRÉDÉRIC MISTRAL

Création d'un ralentisseur au porche du parking des étoiles afin de réduire la vitesse des véhicules.

Montant des travaux : 3.500 € TTC



CHEMIN DES PIERRUGUES

Remplacement de 28 lanternes, ancienne génération, par des modèles à LED plus performants et plus économiques.

Montant des travaux : 22.000 € TTC



RENOUVELLEMENT DE VÉHICULES

Le parc des véhicules de la ville est vieillissant. Bon nombre d'entre eux ont plus de 10 ans et font l'objet de pannes et d'immobilisations. Les coûts d'interventions étant importants, il paraît stratégique d'avoir une meilleure maîtrise de nos dépenses de fonctionnement en rajeunissant une partie de notre flotte.



Sur le budget principal 2016, 11 véhicules ont fait l'objet d'un remplacement. Deux hydro balayeuses (dont une financée par le budget du port) qui sont aux normes environnementales récentes, et qui en plus de l'aspiration/balayage ont la possibilité de nettoyer.

La plus petite est dotée de balais de désherbage ce qui va contribuer à notre environnement par la réduction d'utilisation de produits toxiques phytosanitaires.



Bien que le plus grand nombre de véhicules soit destiné aux services techniques (voirie, mécanique/magasin, bâtiment, GIR groupe d'intervention rapide, direction) la police, les services généraux et l'animation n'ont pas été oubliés dans cet investissement.

PARTICIPATION CITOYENNE DES CAVALAIROIS PLUS IMPLIQUÉS !

1/ LES RÉUNIONS DE QUARTIERS

Depuis le mois de novembre les réunions ont repris au sein de chacun des grands quartiers. Elles sont des temps de consultation de la population, d'élaboration de projets et de restauration des liens sociaux. Ce sont des instances privilégiées de concertation dans tous les domaines relevant de l'amélioration du cadre de vie.



Elles permettent de débattre, de s'informer pour mieux participer à la vie locale.

- De rencontrer le maire et les élus présents,
- De participer à la vie de mon quartier,
- De connaître les projets d'aménagements urbains,
- De donner mon point de vue citoyen.

Prochaines réunions :

1^{er} février : Frais Vallon, L'Eau Blanche

8 février : Le Fenouillet, les Pierrugues,
les Mannes, Bonporteau

22 février : Les Vivards

8 mars : Le Rigaud, la Roseraie

22 mars : Castillane, Cros du Mouton, le Jas

Toutes ces réunions se déroulent en salle du conseil municipal.



Renseignements : Cavalaire quartiers

Tel : 04.94.00.11.58 - www.cavalaire.fr

Espace Proximité - 47 Avenue Maréchal Lyautey
83240 Cavalaire

2 / UNE NOUVELLE APPLICATION MOBILE POUR UN MEILLEUR SERVICE AUX CITOYENS CAVALAIROIS.

La commune lance l'application citoyenne Allô Mairie. Philippe Leonelli, le Maire, souhaite renforcer les liens entre les Cavalaïrois et leurs élus avec cette nouvelle solution de démocratie participative.



Allô Mairie est bien plus qu'une simple application de communication, elle permet de nouer une véritable relation de proximité et de confiance entre les citoyens et leurs élus, de mieux impliquer et associer les citoyens dans la vie locale.

En effet, à l'ère des villes connectées, l'application Allô Mairie permet aux citoyens de s'exprimer et de s'impliquer dans la vie de leur commune.



Allô Mairie permet aux citoyens de :

- Signaler des anomalies (Trous dans la chaussée, problème de propreté, ...)
- Suggérer des idées à sa ville
- Féliciter les services publics.

L'application citoyenne permet également à la Mairie d'informer en temps réel les citoyens sur :

- Les infos travaux
- Les événements importants
- Les alertes pollution et météo

Les avantages sont multiples pour la ville :

- Satisfaction des citoyens
- Amélioration des services publics
- Intervention rapide (Baisse des coûts d'interventions)
- Analyses statistiques et cartographiques des incidents.

Cette application participative est disponible sur, l'Apple Store, sur Google Play et sur le site internet de la commune : www.cavalaire.fr



Pour installer Allô Mairie, rendez-vous sur les plateformes ci-dessus, téléchargez et installez l'application.

Vous n'aurez plus qu'à créer un compte pour pouvoir utiliser ce service.

3/ RECHERCHONS BRIGADIER SCOLAIRE BÉNÉVOLE EN CHARGE DE LA TRAVERSÉE DES ÉCOLES

- VOUS AVEZ DU TEMPS LIBRE, VOUS ÊTES DISPONIBLE AUX HEURES DE RENTRÉE ET DE SORTIES DES CLASSES ?

- VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER DANS LA VIE DE VOTRE COMMUNE ?



Quel que soit votre âge (retraité... parent d'élève disponible...), dans le cadre de sa politique d'entraide intergénérationnelle, votre mairie vous propose de devenir Brigadier scolaire bénévole en charge de la traversée des écoles.

Profil recherché : sens du service public, disponibilité, respect des horaires (impératif) et bonne santé physique.

Sous la responsabilité de la Police Municipale vous veillerez à assurer et protéger la traversée des enfants et des familles devant les écoles de la commune.

Vous pouvez adresser votre candidature

(lettre manuscrite + CV)

ou vous présenter à :

Cavalaire Familles

Espace proximité

Place Benjamin Gaillard

83240 Cavalaire-sur-Mer

Téléphone : 04 94 01 90 00

Ou directement par messagerie à :

cavalairefamilles@cavalaire.fr

Le nouveau Maire des jeunes



Comme chaque année, il a été procédé en présence des familles au mois de décembre au renouvellement du conseil municipal des jeunes.

Trois listes étaient en course. «Nouvel horizon pour Cavalaire», «Unis pour Cavalaire» et «Les petits justiciers». C'est la tête de la liste « Unis pour Cavalaire » Evan LIENARD qui a remporté le suffrage. Après Hugo SICARD, c'est donc **Evan LIENARD le nouveau maire** du conseil municipal des jeunes de Cavalaire. Félicitations.



Evan LIENARD

Un nouveau numéro ALSH

Le Centre de loisirs a mis en place un numéro de téléphone pour envoyer vos demandes par sms.

Vous pouvez ainsi inscrire ou désinscrire vos enfants pour la semaine en cours concernant la périscolaire ou les NAP avant 12h00. Aucune information ne sera traitée après 12h00 pour des raisons de logistique. Une confirmation de réception vous sera adressée. Tél : 06 85 71 70 54.



Mutualisation

La commune a entrepris en 2016 de conclure un contrat collectif de mutuelle de complémentaire santé au bénéfice de sa population. L'objectif était de bénéficier d'un effet de groupe afin de négocier des conditions de tarifs et de couverture plus avantageuses que celles proposées à titre individuel.

Ainsi, preuve de l'intérêt de la population pour ce type de démarche, le recensement des Cavalois souhaitant s'inscrire dans cette procédure groupée s'est chiffré à 323 personnes. Sur la base de ces réponses, un cahier des charges a été construit et soumis à mise en concurrence le 6 juillet, avec date limite de remise des offres au 11 août. Toutefois, malgré une publicité élargie (Fédération Française des Assurances, FFSA, GEMA, plateforme de dématérialisation de la commune), une seule mutuelle a présenté une offre. Après analyse détaillée de celle-ci, les élus en charge du dossier ont pris la décision de ne pas donner suite à celle-ci.

Toutefois, eu égard à l'intérêt suscité par cette démarche, la commune relancera une nouvelle procédure en 2017 avec l'espoir d'obtenir davantage d'offres.

Inscriptions d'été ALSH

Les inscriptions d'été pour le Centre de Loisirs seront ouvertes du

**27 février 2017
au 2 Juin 2017**

à Cavalaire Familles.
Seuls les dossiers complets seront pris en compte.



Atelier d'art contemporain parents - enfants

Le CCAS et Brigitte OURY proposent, au service de la crèche, un atelier hebdomadaire récréatif permettant aux parents et enfants d'échanger et de créer autour d'une pratique artistique.

Cet atelier se déroulera le jeudi de 18 h 00 à 19 h au sein de la crèche, dans la salle de peinture. Il peut durer de 15 à 45 minutes au choix.

Dirigé par Brigitte OURY, médiatrice artistique qui rencontre le groupe des «Dauphins» deux fois

par semaine, ces ateliers permettent un temps de calme, de création, et de partage artistique. Ils débuteront le 5 janvier 2017 à 18 h 00 (grands-parents bienvenus). Inscription au CCAS : 04 94 64 45 20.



Amélioration des repas au restaurant scolaire

Depuis le 1^{er} janvier 2017, il y a du changement dans les assiettes des enfants fréquentant les restaurants scolaires primaire et maternelle



La société «Provence Plats» a été retenue comme nouveau prestataire pour la confection et la livraison des repas. La recherche de meilleures qualités gustatives et nutritionnelles est à l'origine de cette volonté de changement.

C'est justement sur ce point que l'offre de cette société s'est particulièrement distinguée en raison d'une cuisine traditionnelle et familiale qui fait la part belle au « fait maison » et aux denrées de qualité : fruits et légumes de saison issus à 95% d'une agriculture locale et raisonnée (dont Hyères, Solliès, La Crau, La Garde), viandes 100% d'origine française, poissons exclusivement sauvages, fromages et produits laitiers 100% frais, éviction des additifs. De plus, la commune a décidé de porter la part quotidienne du bio à 40%, là où la loi n'impose que 20%.

Ce changement de prestataire est égale-

ment l'occasion d'un choix fort : la suppression des entrées qui pour l'essentiel finissaient à la poubelle. Face à ce constat quotidien de gaspillage, il a été décidé de remplacer cette composante des menus par un plat principal plus diversifié : là où les enfants n'avaient qu'un plat protidique accompagné de légumes ou de féculents, ils auront désormais systématiquement les trois. De plus, pour compenser la suppression d'une composante, le grammage des féculents sera augmenté de 10 à 15% par rapport aux repas précédents.

Tous ces changements se feront sans surcoût pour la commune et donc sans impact sur le prix facturé aux familles.

A noter que les personnes bénéficiant du portage à domicile par le C.C.A.S. seront également pourvues par ce nouveau prestataire.

Rencontre sport-santé sur ordonnance



Le 2 février 2017 aura lieu la journée « rencontre des villes sport-santé sur ordonnance » organisée par le CCAS, afin de promouvoir le sport santé sur ordonnance, à destination des professionnels de santé et des élus du golfe de Saint-Tropez. En présence de Muriel Hurtis, athlète du sprint et de Lionel Péan, skipper français.



L'après-midi à la Maison de la mer seront organisés des ateliers d'échanges sur les pratiques des villes du réseau PACA en matière de dispositif sport-santé sur ordonnance, avec projection d'un film sur les différentes structures et équipements sportifs de Cavalair et des visites seront également prévues.

A 19h30, à la salle des fêtes, des conférences/débat auront lieu en présence de personnalités publiques sportives et de médecins intervenant dans le domaine «sport sur ordonnance.»

Les professionnels de la santé du golfe de Saint-Tropez ainsi que les élus seront invités.

Cet événement sera clôturé par un apéritif dînatoire à 22h .

Conférence : Mémoire, comment l'entretenir

Le 7 février 2017, à la salle des fêtes de 14h30 à 17h00, aura lieu une conférence sur le thème : « MÉMOIRE COMMENT L'ENTREtenir ».

C'est l'association Métafor (organisme de formation) qui organisera cette conférence en partenariat avec le CCAS.

A l'issue de cette dernière, des inscriptions seront prises pour participer à 10 ateliers de stimulation cognitive (atelier mémoire) destinés aux seniors cavalois.

Ces ateliers auront lieu à la Maison de la mer les :

14 février 2017	06 juin 2017	21 octobre 2017
14 mars 2017	04 juillet 2017	21 novembre 2017
09 mai 2017	26 septembre 2017	19 décembre 2017

sauf celui du 11/04/2017 qui aura lieu à la salle des fêtes.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Plus de motifs décorent cette année notre belle ville pour ces fêtes de fin d'année avec 177 éléments.

En nouveauté, des éléments au ras du sol dans les ronds-points, des décors 3D et des grandes illuminations à certains endroits passants.



Félicitations aux collaborateurs de la Ville qui ont œuvré à la pose de cette magnifique mise en lumière de Cavalaire.

DEUX JOURS DE FÊTE ! 11 ET 12 FÉVRIER 2017



Organisateur : COF Cavalaire – Mairie de Cavalaire 83240 CAVALAIRE-sur-MER
Sophie Traon, secrétariat au 04 94 01 92 11 – fax : 04 94 64 04 60
email : evenement@cavalaire.fr

9^{ème} édition du Corso Fleuri, samedi 11 et dimanche 12 février 2017
Avec la participation exceptionnelle du « Bagad de Lann Bihoué » - troupe invitée d'honneur en 2017. Deux jours de réjouissances !

AU PROGRAMME, 11 chars réalisés par les associations cavalaïroises, croisiennes et lavandouraines, accompagnés de déambulations de musiciens, danseurs, échassiers et artistes de rue.

SAMEDI 11 FÉVRIER :

De 11h à 12h30 : Défilé du Bagad de Lann Bihoué dans les rues du Centre-ville et sur la Promenade de la mer

De 17h30 à 18h30 : défilé du Bagad de Lann Bihoué sur le Port de Cavalaire

De 18h30 à 19h30 : Parade nocturne des chars illuminés

19h30 : Apéritif proposé par les commerçants de l'avenue des Alliés

DIMANCHE 12 FÉVRIER :

De 11h à 12h30 : Défilé du Bagad de Lann Bihoué dans les rues du Centre-ville et sur le Port.

14h30 : Grand défilé des chars dans les rues du centre-ville. 2 tours puis bataille de fleurs.

17h30 : Apéritif de remerciement à la Salle des fêtes.

FÊTE FORAINE : du vendredi 10 au dimanche 19 février : Tirs à la carabine, auto-tamponneuses, loterie, pêche aux canards, sans oublier les délicieuses friandises... Nombreux manèges et attractions pour petits et grands sur l'esplanade Sainte-Estelle.

LES CHARS DES 11 ASSOCIATIONS !

- o Univer Style Project : « Pirates des Caraïbes »
- o Le Judo Club Cavalaïrois : « La Sirène »
- o Le Football Club de la Baie : « Char de la Reine – Le Palais de Neptune »,
- o MPT : « La Chapelle de Pardigon »
- o Le Centre Ado : « Tequila »
- o L'ACAPIC : « Perroquets et Toucans du Brésil »
- o Les Archers du Lavandou : « Les Archers du Roi »
- o La Boule Lyonnaise et Leï Petanquaires : « Thriller »
- o Les AVF : « La Bretagne »
- o La SNSM : « La vedette de la SNSM »
- o Esperança, la Croix Valmer : « La Coupe du Monde »

INFORMATIONS PRATIQUES :

Une tribune pour le public prendra place dans l'avenue des Alliés. Billetterie en vente à l'Office de Tourisme au tarif unique de 7 € par personne. Gratuité pour les – de 12 ans accompagnés.

Agenda culturel

JANV - FÉV - MARS

Office Municipal de la Culture (OMC) : 04 94 64 00 96 / Médiathèque : 04 94 01 93 20 Espace Archéologique : 04 94 01 92 18

Jusqu'au mardi 31 janvier 2017

Concours de Poésie L'encre bleue, 19^{ème} édition

Le Service culturel de Cavalaire sur Mer propose son concours annuel de poésie « L'Encre Bleue » destiné à récompenser les meilleurs poètes de la région PACA



Thème 2017

“AUTOUR DU MONDE”

Cette année encore, la poésie tient une place toute particulière au sein de la culture de Cavalaire sur Mer. Le concours Encre Bleue, régional dévoile son thème 2017 « AUTOUR DU MONDE » dans tout ce qu'il inspire aux écrivains novices ou accomplis tous âges confondus.

Particuliers, écoliers, collégiens, lycéens tentez votre chance afin de remporter le premier prix de votre catégorie.

Remise des prix :
le samedi 29 avril 2017
OMC – Tél. 04 94 64 00 96
Tarif : gratuit

Dossier d'inscription téléchargeable sur www.cavalaire.fr

Du 1^{er} janvier 2017 au 12 mai 2017

**Avis
d'inscription
pour le 3^{ème}
Tremplin
Cavalaire Jazz**

Caval'Air JAZZ

TREMLIN 2017

Le Cavalaire Jazz festival organise son 3^{ème} Tremplin Jazz. Il s'adresse aux groupes ou musiciens de Jazz de l'Hexagone. Un appel à candidatures est lancé vers les groupes de musiciens n'ayant jamais été distribués par un label commercial avant le Tremplin. 2200€ de prix à remporter. 5 groupes sélectionnés parmi les candidatures reçues. Le Tremplin aura lieu le Samedi 1er Juillet 2017. Dossier téléchargeable sur www.cavalairejazz.fr



CASINO
CAVALAIRE

14 janvier – 11 mars 2017

Exposition de Fanny et Jean Envie d'ailleurs : Australie - Indonésie - Japon

Vendredi 27 Janvier : Conférence : Notre tour du monde. Tout quitter, pourquoi part-on ?
Vendredi 3 mars : Conférence : En Australie, comme chez nous.
les 24 et 25 février 2017 : Mini Salon du livre de voyage

Section jeunesse : lectures de contes des divers pays, ateliers et animations.
Auditorium : projections de films.



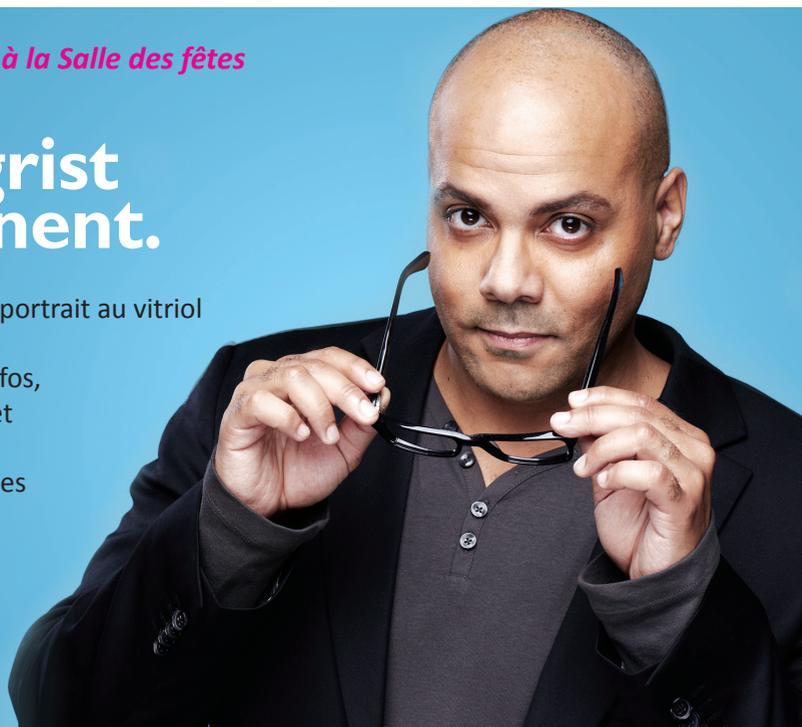
Vendredi 17 Février 2017 à 20h30 à la Salle des fêtes

One man show

Frédéric Sigrist est (im)pertinent.

Corrosif, drôle et engagé, il dresse un portrait au vitriol de notre société.

Nourri à la BD et au cinéma, gavé d'infos, il dresse un bilan caustique, vachard et désopilant du monde et de la scène politique. Une plume acerbe, des textes ciselés, cyniques et terriblement perspicaces. Miroir de l'actualité la plus récente, c'est un spectacle en constante évolution ; jamais deux semaines de suite le même show !



14 janvier – 6 mai 2017

Espace archéologie Exposition mines et minéraux

par Frédéric Lattil



L'Exposition proposée par Frédéric LATTIL retrace l'histoire de la mine et des minéraux. De nombreux outils illustrent l'exposition. Ateliers et animations avec les classes.

21 mars – 13 mai 2017

Exposition de Fanny et Jean Initiation au voyage Asie du Sud Est

(Malaisie, Thaïlande, Birmanie, Cambodge, Vietnam, Philippines)

28 et 29 avril :

Mini Salon du livre de voyage

Section jeunesse :

lectures de contes des divers pays, ateliers et animations.

Auditorium :

projections de films .



Vendredi 24 Mars 2017 à 20h30 à la Salle des fêtes

Concerts Blues

Leburn Maddox et
Tim Mitchell (USA)

A l'occasion de leur prochaine tournée européenne en mars 2017, l'OMC propose pour sa programmation un plateau artistique de grande qualité.

2 concerts pour une soirée blues.

Leburn a tourné en tant que professionnel au côté d'artistes prestigieux (James Brown , Lionel Ritchie , Patti Labelle , Mr John Lee Hooker , Kool & the Gang , The Wailers , le groupe Chic etc.).

Leburn en concert crée sur scène une véritable osmose avec le public en proposant un blues sexy, teinté de soul , de funk , voire même parfois de reggae , un blues inhabituel en Europe où on s'enferme assez volontiers dans une approche classique. Mais au pays de la black Music, le blues n'a jamais cessé de vivre et d'évoluer.



Tim Mitchell distille un

blues à la classe folle, résolument ancré dans un style R'n'B, funk et soul, chaleureux et chauloupé. Multi-instrumentiste et arrangeur, il accompagne Monsieur James Brown au milieu des années 80. En digne fils de Détroit, il mélange l'électricité du blues à ces influences diverses, véritables carburants de la Motor city.

Renseignements : OMC

Tél. 04 94 64 00 96



FIN D'ANNEE CHARGEE !



Nos belles collines à protéger

- Taxe d'Habitation : +1.72 %.
- Taxes Foncières : +1.63 %.
- Modification N° 1 du PLU : de 2 à 15 fois plus de constructibilité selon les zones. La Zone UE qui recouvre nos collines et leurs lotissements étant la plus impactée et désormais l'autorisation de réaliser un 5ème étage.
- Plages : 4,5 M € HT pour la pose de 800 m de géotextiles, inscrits au budget principal de la commune, donc payés directement par nos contributions.
- Projet du Port : à ce jour (30.11.16) aucune nouvelle sur l'avancement de ce projet et sur son financement ! Silence radio en mairie ! Le Maire explique son projet aux cavalois qui se déplacent le vendredi dans son bureau après s'être inscrits. Vous en savez donc plus que nous.
- Les travaux de confortement de la falaise qui devaient débuter début octobre n'ont toujours pas commencé.

Le projet du port budgété à 35 M € HT aura des conséquences financières indirectes pour les contribuables cavalois.

Ce n'est donc pas l'an prochain, ni le suivant, que nos impôts diminueront. Pourtant, depuis 2014 près de 9 M € de ressources financières supplémentaires ont été prélevées et aucune réalisation structurante promise pendant la campagne électorale n'a encore vu le jour.

Chers cavalois, malgré ces vicissitudes et celles que nous pouvons rencontrer chacun dans notre vie quotidienne, nous espérons que vous passerez de très bonnes fêtes de fin d'année. Nous avons une pensée pour celles et ceux d'entre vous qui seront seuls, malades, frappés par le deuil, ou les accidents de la vie. Que 2017 vous apporte un réconfort bien mérité. Nous espérons que 2017 sera plus clémente, que chacun de nous trouvera la force de continuer son chemin avec enthousiasme et optimisme.

Soyez assurés que notre groupe sera toujours à votre écoute avec dévouement et dans le souci primordial de l'intérêt général.

Texte remis le 30 novembre 2016.

Vous pouvez nous retrouver sur :
<https://www.facebook.com/annick.napoleonventurelli>
et <http://www.a-napoleon.com>



JM. GUILLAUD A. NAPOLEON S. VIGUIER

ARIANE CHODKIEWIEZ ☎ 06 95 90 61 10

www.decidonscavalaire.fr

Vous avez reçu vos impôts locaux, taxe d'habitation et taxe foncière et comme nous l'avions redouté nous sommes confrontés à une hausse générale de notre commune, du département et de l'intercommunalité. D'ailleurs cette dernière devient un gouffre chaque année. Il faut travailler plus sur les transferts de services et des compétences entre les communes et l'intercommunalité, sur son budget de fonctionnement pour l'adapter au mieux en fonction des recettes et des dépenses afin d'être au plus près des communes.

A ce propos qu'elle est la situation des finances publiques de Cavalaire au sujet de notre placement dans le réseau d'alerte et rappelons-nous qu'il existe toujours une différence entre la baisse des impôts locaux que la municipalité nous confirme et la réalité en hausse de nos feuilles d'impositions !!!

La modification rapide du PLU n'a pas eu lieu dès la promulgation de la loi Alur, c'est bien dommage car cette modification aurait pu freiner et contrôler cette poussée immobilière. En deux ans ce sont plus de 500 logements qui seront construits. Même si l'accession à la propriété a été facilitée certains s'ajouteront aux logements restés vacants une bonne partie de l'année. La moindre parcelle de terrain devient convoitée et à ce rythme dans quelques années il n'y aura plus d'espace non construit dans notre ville. Nos réseaux, assainissements, électriques et pluviaux absorberont-ils cette urbanisation croissante ? L'infrastructure routière sera-t-elle aussi réaménagée en conséquence ?

Cette nouvelle année 2017 s'annonce sur le plan politique national certainement comme une année de changement.

Pour cette fin d'année je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes et je vous présente tous mes meilleurs vœux de santé, de prospérité et de bonheur.

Bien à vous.

LE POINT DE VUE DE SEBASTIEN VILAIN

35 MILLIONS D'EUROS. POUR QUOI FAIRE ?

Celui qui part dans la mauvaise direction a peu de chances d'arriver au bon endroit.

Le projet du port a été mal préparé. Ce projet a été élaboré par quelques élus de la majorité qui n'ont pas tenu compte de l'avis des Cavalois.

En découvrant ce projet, les Cavalois ont été surpris.

Aujourd'hui ils sont inquiets.

La durée des travaux, le coût financier, l'absence de concertation avec les professionnels de la zone d'activité, l'augmentation des tarifs, le coût de fonctionnement élevé, etc ...

Devant l'ampleur de l'opposition au projet, la majorité ne pouvant plus passer en force, elle s'est lancée dans une vaste opération de communication : création d'un site internet, interview sur TV Azur, articles dans Var Matin, création d'un comité de concertation, réunions publiques...

Ces opérations coûteuses pour les finances publiques n'ont pas suffi à convaincre une population de plus en plus opposée à ce projet. Multiplier les réunions et consultations alibi n'y changera rien. Il est donc temps de faire une pause, de mettre tout le monde autour de la table et pour la majorité de tenir ses promesses de campagne électorale, c'est-à-dire de demander l'avis des Cavalois par référendum.

Sébastien VILAIN

vilaincavalaire@orange.fr

Un nouveau chirurgien-dentiste à Cavalaire



Bienvenue au Docteur Apolline Joffroy. 28 ans, née à Reims, madame Joffroy est diplômée de la Faculté d'Odontologie de Reims.

Après 1 an au CHU de Dijon pour une spécialisation en implantologie et une formation d'implantologie à Paris, elle fût collaboratrice dans un cabinet dentaire omnipratique et implantologie à Montpellier.

Elle est arrivée à Cavalaire en Septembre 2016 dans le cabinet dentaire (omnipratique, parodontologie, implantologie) du Dr Denarnaud.

Chirurgien-Dentiste, le docteur fait de l'omnipratique, de la parodontologie (dédié aux problèmes osseux), et de l'implantologie et prothèse sur implants.

Le docteur Joffroy exerce au Caducée, boulevard Pasteur.

Contact : 04 94 64 29 81

Les autres dentistes installés à Cavalaire : Dr Denarnaud, Dr Gragnic, Dr Grard, Dr Riccardi, Dr Selzner, Dr Scialom.

Un nouveau médecin généraliste à Cavalaire



Nous souhaitons également la bienvenue au médecin généraliste, Sandra MERUNKA

Le cabinet du docteur Sandra MERUNKA se situe dans la résidence «Beau Rivage», avenue Pierre et Marie Curie.

Contact : 07 64 07 38 05

Les autres médecins installés à Cavalaire : Dr Besançon, Dr Varnet, Dr Mauries, Dr Volpellièrre, Dr Charlot

Ligue de donneurs du sang

L'amicale des donneurs de sang de Cavalaire vous donne rendez-vous aux dates suivantes :

DATES DE COLLECTE POUR 2017

- 21 février : Maison de la mer
- 2 mai : Maison de la mer
- 12 juillet : Salle des fêtes
- 8 août : Maison de la mer
- 3 octobre : Maison de la mer
- 12 décembre : Maison de la mer



DEVENEZ FAN SUR FACEBOOK
facebook.com/mairie.decavalaire

CARNET DU TRIMESTRE

Ils sont nés



- 11/09/2016 Jenna, Audrey, Priscilla BAPTISTA PEREIRA
- 17/09/2016 Marius, Angel, Armando FRANCO
- 22/09/2016 Noé, Taïeb, Pierre TAILLEBOIS
- 28/09/2016 Maëlyla, Agnès, Annie PATTE
- 10/10/2016 Alis, Chantal, Isabelle SAUCLES DEPOISIER
- 15/10/2016 Kenzo LCONTE
- 17/10/2016 Alya RZAINI GILLET
- 24/10/2016 Hidaya, Fouzia TAHIR
- 02/11/2016 Marius, James, Jean-Marie CAPIROSSI
- 13/11/2016 Ayline BEN MAAOUIA
- 23/11/2016 Sacha, Richard, Thomas PARTAIX
- 30/11/2016 Loukas, Danielé, Gérard, Auguste BONADESI
- 30/11/2016 Jules, Joseph, Claudius BLANCHARD
- 03/12/2016 Leandro AVELLA
- 08/12/2016 Max, Henri, André BARBIER

Ils se sont mariés



- 17/09/2016 Etienne CASUBOLO et Céline GUICHARD
- 17/09/2016 Jean SANDRÉ et Audrey INFANTES
- 24/09/2016 Arnaud CORNA et Jorien KOOL
- 01/10/2016 Didier DA SILVA et Emmanuelle DEWITTE
- 08/10/2016 Eddy MICHEL et Carine ANSELME

Ils nous ont quittés

- 15/09/2016 Roger MIGNOT
- 15/09/2016 Alexandre ASTEGGIANO

- 16/09/2016 Monique TINGUELY épouse BOZON MERMET
- 21/09/2016 Jeanne NOALLY veuve PAVARD
- 21/09/2016 Monique CHAMBRIER veuve PRIMAULT
- 21/09/2016 Roch BIANCHI
- 23/09/2016 Michèle MATTEOLI ép. CHAVOT
- 23/09/2016 Pierre JOUVE
- 25/09/2016 Martial FAYOLLE
- 27/09/2016 Josiane PERMENTIER veuve DUFROY
- 28/09/2016 Marie LESAGE veuve BRUNEAU
- 29/09/2016 Yamina BRAHIM veuve MALÉGEANT
- 01/10/2016 Ginette VANDENABEELE épouse VANTIGHEM
- 02/10/2016 Jacqueline BOCQUET veuve DELONG
- 07/10/2016 Roger DRIEU
- 16/10/2016 Jean-Pierre ROCHETON
- 16/10/2016 Sylvain BRONDELLO
- 20/10/2016 Philomène DEWIT ép. BONFILS
- 22/10/2016 Jeanne CONAN veuve BOURGEOIS
- 25/10/2016 Mohammed DAHRI
- 30/10/2016 Saint ACCURSO
- 05/11/2016 Robert GARDA
- 07/11/2016 Jolanta KULESZ ép. CHMIELARCZYK
- 13/11/2016 Georges IMBO
- 13/11/2016 Yvette BREDMESTRE veuve GUILLEMIN
- 14/11/2016 Pierrette GUÉZARD épouse HOFFMANN
- 15/11/2016 Jacqueline CARPET veuve BARRIÈRE
- 16/11/2016 Marie-Thérèse JACQUENOT veuve LAILHACAR
- 19/11/2016 Jean LARGERON
- 19/11/2016 Pierre LOZACHMEUR
- 19/11/2016 René PRUNEVIELLE
- 21/11/2016 Marcelle SYLVAIN
- 26/11/2016 Raymonde HU veuve LE BEL
- 30/11/2016 Laurent MARIE
- 10/12/2016 Christophe COLART

Le MAG N°10 / janvier 2017.

Une édition Hôtel de ville de Cavalaire-sur-Mer.
Directeur de la publication : Philippe LEONELLI
Rédaction : Cabinet du Maire / Service de la communication.

Mise en page : Service de la communication.

Crédits photo : Ville de Cavalaire, Céline Canepa,

André Castel, Jacques Maraldo
Impression : Riccobono Offset Presse 115 chemin des Valettes - 83490 Le Muy

Tous droits réservés, reproduction interdite.
Tirage 10 000 exemplaires. ISSN : 0997-2412

VALORISATION DES DÉCHETS VERTS : L'ÉCOPÔLE FRANCHIT UN NOUVEAU CAP

Durant cet automne 2016, une quinzaine d'élus a eu droit à une visite du site molois de l'Écopôle pour voir la dernière-née du service Déchets Ménagers et Assimilés (DMA).

Depuis le mois de juin dernier, la nouvelle ligne d'affinage destinée à aller encore un peu plus loin dans la valorisation des déchets verts et déchets de bois a, en effet, pris du service. Tous les produits ligneux - qui sont constitués de bois ou qui ressemblent à du bois - contenus dans ce type de déchets - et que collecte la Communauté de communes - vont pouvoir être systématiquement valorisés.



La nouvelle ligne d'affinage

Fabrication de combustible

Comment ? Grâce à un travail mené avec l'usine de production d'électricité INOVA à Brignoles, la ligne d'affinage permet la fabrication de combustible. C'est l'usine de cogénération brignolaise, inaugurée en mars 2016, qui devrait bientôt recevoir le produit de ce tout nouvel outil.

L'usine ouvrira donc la porte de nouveaux marchés de l'énergie dans le Var et en PACA.

Le combustible produit par l'Écopôle est tout-à-fait conforme au cahier des charges d'INOVA : il faut dire que la fonctionnalité de la ligne s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable. Elle a été acquise suite à un appel d'offre lancé en 2015.

De nombreuses possibilités ...

Attentifs et intéressés, les élus de la Commission DMA ont profité - en cette mi-septembre - d'une démonstration du « process » en bonne et due forme.

La ligne d'affinage telle qu'elle est implantée aujourd'hui est une installation fixe, complète et modulable. Ses possibilités sont nombreuses et il faudra quelques mois pour « affiner » les différents réglages possibles.

Une inauguration officielle devrait être programmée prochainement par la Communauté de communes : **le développement durable « made in » Communauté de communes est plus que jamais en marche !**

**Pour plus
d'informations :**



Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
Bâtiment Le Grand Sud 2, rue Blaise Pascal
83310 COGOLIN
Téléphone : 04 94 55 70 30
Mail : contact@cc-golfedesainttropez.fr
Web : www.cc-golfedesainttropez.fr

Jusqu'au 31 janvier
L'ENCRE BLEUE 19^{ÈME} ÉDITION
Concours de poésie dont le thème est : « Autour du Monde »
Remise des prix le samedi 29 avril 2017
Renseignements : Office Municipal de la Culture

Jusqu'au 31 mai
En période de vacances scolaires
Les lundis, mercredis, vendredis et samedis
LONGE-CÔTE
Plage du Parc de 10h45 à 11h45
Renseignements : Service des sports

Tous les mardis et vendredis
Dans le cadre de sport et santé :
COURS DE GYM DOUCE
Mardi de 9h à 11h
Vendredi de 9h30 à 10h45
Complexe sportif Henry Gros
Renseignements : CCAS

Tous les jeudis
ATELIERS PEINTURE
Salle du Club de l'Amitié de 10h à 12h
Renseignements : CCAS

JANVIER

Mardi 3 janvier
VŒUX DU MAIRE AUX ASSOCIATIONS CAVALAIROISES ET AUX NOUVEAUX ARRIVANTS
Maison de la mer à 18h

Vendredi 6 janvier
APÉRO-SCÈNE * LIVE MUSIC
Proposé par les commerçants du quartier
Place du Casino à partir de 18h
Renseignements Cavalaire Entreprises

Du 14 janvier au 11 mars
EXPOSITION : ENVIE D'AILLEURS
Australie, Indonésie, Japon
Vernissage : Samedi 14 janvier à 11h
Renseignements : Médiathèque

Samedi 14 janvier
LES BROCANTES DE LA SAINTE-ESTELLE
Esplanade Sainte-Estelle de 8h à 17h
Renseignements : 06 10 62 88 37

Dimanche 15 janvier
LOTO DU ROTARY
Salle des fêtes de 14h à 21h

Du 15 janvier au 6 mai
EXPOSITION : MINES ET MINÉRAUX
Par Frédéric Lattil
Renseignements : Espace archéologique

Mardi 17 janvier
VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION
Complexe sportif – 19h



Jeudi 19 janvier
CONFÉRENCE HUMANIS
Suivie d'ateliers découvertes nouvelles technologies
Auditorium de la médiathèque de 14h à 17h30
Renseignements : CCAS

Samedi 21 janvier
ELECTION DE MISS ET MISTER CAVALAIRE
Salle des Fêtes à 21h - Entrée payante
Renseignements : Comité Officiel des Fêtes

Vendredi 27 janvier
LA GUINGUETTE : ORCHESTRE : DOUCE FRANCE FRANCIS TORNATO
Salle des fêtes – 15h à 18h
Entrée payante
Renseignements : Comité Officiel des Fêtes

CONFÉRENCE : NOTRE TOUR DU MONDE.
Tout quitter, pourquoi part-on ?
Médiathèque à 17h
Renseignements : Médiathèque

Dimanche 29 janvier
CRITÉRIUM DE TENNIS DE TABLE
Complexe sportif – Toute la journée
Renseignements : Service des sports

FÉVRIER

Mercredi 1er février
GOÛTER CRÊPES
Pour les enfants du Centre de loisir et leurs parents
Salle des fêtes à 16h
Renseignements : Service jeunesse

RÉUNION DE QUARTIER (QUARTIER 10)
Salle du conseil municipal à 18h
Renseignements : Cavalaire quartiers

Jeudi 2 février
JOURNÉE « SPORT ET SANTÉ SUR ORDONNANCE »
Salle des fêtes à 9h00
Renseignements : CCAS

Vendredi 3 février
LA GUINGUETTE : ORCHESTRE : ELISA ET THIERRY
Maison de la mer – 15h à 18h
Entrée payante
Renseignements : Comité Officiel des Fêtes

APÉRO-SCÈNE * LIVE MUSIC
Proposé par les commerçants du quartier
Avenue des Alliés à partir de 18h
Renseignements Cavalaire Entreprises*

SOIRÉE CRÊPES DU CENTRE ADOS
Ouvert à tous sur inscriptions obligatoires
Salle des fêtes à 19h30
Renseignements : Service jeunesse

Dimanche 5 février
LOTO DU CLUB DE L'AMITIÉ
Salle des fêtes à 15h

Du 6 au 14 février
LA SAINT VALENTIN DES COMMERÇANTS
Organisée par l'ACAPIC et la ville de Cavalaire
Dans les boutiques participantes
Nombreux cadeaux à gagner
Renseignements : 06 37 36 56 26

Mardi 7 février
CONFÉRENCE SUR LA MÉMOIRE « COMMENT L'ENTREtenir » ? avec l'association Métafor
Salle des fêtes de 14h30 à 17h
Renseignements : CCAS

Mercredi 8 février
SORTIE CULTURELLE : CITADELLE DE ST-TROPEZ (MUSÉE D'HISTOIRE MARITIME) ET MUSÉE DU CINÉMA ET DE LA GENDARMERIE
Départ de Cavalaire en bus à 13h30 et retour à 18h
Nombre de places limité – Payant 6€ - gratuit pour les moins de 12 ans
Renseignements : Office Municipal de la Culture

RÉUNION DE QUARTIER (QUARTIERS 1 ET 3)
Salle du conseil municipal à 18h
Renseignements : Cavalaire quartiers

Les 11 et 12 février
CORSO FLEURI
Rues du Centre-ville
Renseignements : Comité Officiel des Fêtes

Mardi 14 février
ATELIERS MÉMOIRE
Maison de la mer de 10h à 12h
Renseignements : CCAS

Vendredi 17 février
ONE MAN SHOW : FREDERICK SIGRIST
Salle des fêtes à 20h30
Renseignements : Office Municipal de la Culture

Samedi 18 février
LES BROCANTES DE LA SAINTE-ESTELLE
Esplanade Sainte-Estelle de 8h à 17h
Renseignements : 06 10 62 88 37

Dimanche 19 février
GRAND LOTO DE L'ACAPIC
Nombreux cadeaux à gagner dans une ambiance conviviale
Salle des fêtes à 18h
Renseignements : 06 29 75 41 96

Mercredi 22 février
RÉUNION DE QUARTIER (QUARTIER 6)
Salle du conseil municipal à 18h
Renseignements : Cavalaire quartiers

Les 24 et 25 février
MINI SALON DU LIVRE DE VOYAGE

Guides, récits ...
 Renseignements : Médiathèque

Dimanche 26 février
ELECTION DE « SUPER MAMIE »

Pré-sélection locale
 Suivie d'un après-midi dansant
 Salle des fêtes à 15h – Entrée libre
 Renseignements : Comité Officiel des Fêtes

MARS

Vendredi 3 mars
APÉRO-SCÈNE * LIVE MUSIC

Proposé par les commerçants du quartier
 Esplanade De Lattre de Tassigny à partir de 18h
 Renseignements Cavalaire Entreprises

Samedi 4 mars
FESTIVAL ARMEN
RÉGATE DE VOILIERS HABITABLES

Plage du centre-ville
 Renseignements : Yacht Club de Cavalaire
 04 94 64 16 58

Mercredi 8 mars
RÉUNION DE QUARTIER (QUARTIER 7)

Salle du conseil municipal à 18h
 Renseignements : Cavalaire quartiers

Vendredi 10 mars
LA GUINGUETTE :
ORCHESTRE : CHORUS

Maison de la mer – 15h à 18h
 Entrée payante
 Renseignements : Comité Officiel des Fêtes

Samedi 11 mars
LES BROCANTES DE LA SAINTE-ESTELLE

Esplanade Sainte-Estelle de 8h à 17h
 Renseignements : 06 10 62 88 37

Dimanche 12 mars
VIDE-GRENIERS DE L'ACAPIC

Place Jean Moulin (Place du marché)
 Vente d'objets d'occasion ouverte aux particuliers
 - Toute la journée.
 Renseignements : 06 29 75 41 96

Mardi 14 mars
ATELIERS MÉMOIRE

Maison de la mer de 10h à 12h
 Renseignements : CCAS

Samedi 18 mars
JOB D'ÉTÉ

Rencontres entre employeurs et jeunes demandeurs d'emploi
 Maison de la mer à 9h
 Renseignements : Bureau Information Jeunesse



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL OPTIMIST

Plage du Centre-ville et baie de Cavalaire
 Renseignements : Yacht Club de Cavalaire
 04 94 64 16 58

Dimanche 19 mars
CRITÉRIUM DE TENNIS DE TABLE

Complexe sportif – Toute la journée
 Renseignements : Service des sports

Du 21 mars au 13 mai
EXPOSITION : INITIATION AU VOYAGE

Asie du Sud Est (Malaisie, Thaïlande, Birmanie, Cambodge, Vietnam et Philippines)
 Renseignements : Médiathèque

Mercredi 22 mars
RÉUNION DE QUARTIER (QUARTIER 8)

Salle du conseil municipal à 18h
 Renseignements : Cavalaire quartiers

Vendredi 24 mars
SOIRÉE BLUES
AVEC LEBURN MADDOX
ET TIM MITCHELL

Salle des fêtes à 20h30
 Renseignements : Office Municipal de la Culture

Les 25 et 26 mars
SALON DU MARIAGE

Plus d'une trentaine de professionnels présents
 Maison de la mer. Entrée payante.
 Renseignements : 06 14 13 13 28

Dimanche 26 mars à confirmer
PARCOURS DU COEUR

Randonnée pédestre ouverte à tous.
 Départ du Gymnase à 9h30
 Renseignements : Service des sports

Vendredi 31 mars
LA GUINGUETTE :
ORCHESTRE : DOUCE FRANCE
FRANCIS TORNATO

Salle des fêtes – 15h à 18h
 Entrée payante
 Renseignements : Comité Officiel des Fêtes

AVRIL

Du 1^{er} au 30 avril
AVRIL EN FAMILLE

Activités à partager en famille
 Nombreuses animations
 Maison de la Mer et extérieur
 Renseignements : Office de Tourisme

Samedi 1^{er} avril
LE MESSIE D'HAENDEL

Concert de la chorale de Renée Giordano
 Salle des fêtes à 20h30
 Renseignements : Office Municipal de la Culture

Dimanche 2 avril
GRAND PRIX CYCLISTE DE CAVALAIRE

Renseignements : Caval'Vélo

LA BRADERIE DES PITCHOUNS

Vente d'objets de puériculture, jouets, et prêt à porter enfant- Vieux port de 8h à 17h
 Renseignements : Dynamique Ensemble
 06 37 36 56 26

AUDITION DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

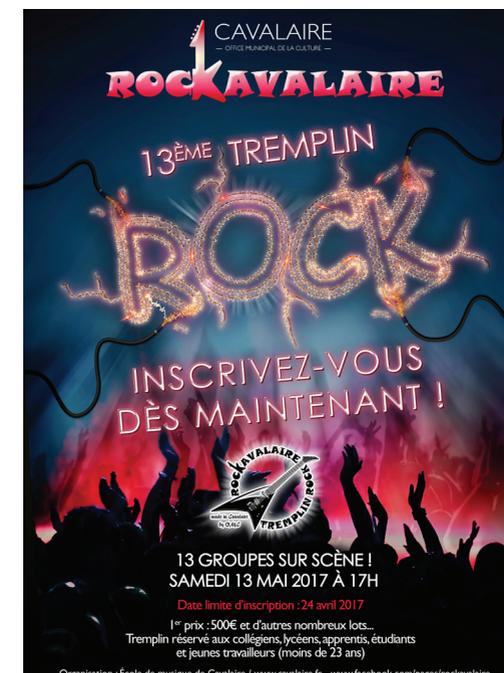
Salle des fêtes à 15h
 Renseignements : Office Municipal de la Culture

Mercredi 5 avril
RÉUNION DE QUARTIER (QUARTIER 9)

Salle du conseil municipal à 18h
 Renseignements : Cavalaire quartiers

Du 05 au 16 avril
LES COMMERÇANTS FÊTENT PÂQUES

Organisé par l'ACAPIC et la ville de Cavalaire
 Dans les boutiques participantes - Nombreux cadeaux à gagner.



Découvrez tous les événements sur le programme des animations et sur le site www.cavalaire.fr.

Programme susceptible de modifications

Contacts

Office de Tourisme (OT)	04 94 01 92 10
Comité Officiel des Fêtes (COF)	04 94 01 92 10
Espace Archéologique	04 94 01 92 18
Médiathèque	04 94 01 93 20
Office Municipal de la Culture (OMC)	04 94 64 00 96
Cavalaire Entreprises	04 94 00 11 45
Service des Sports	04 94 05 41 28
Bureau Information Jeunesse (BIJ)	04 94 01 90 00
Hôtel de Ville	04 94 00 48 00
La Poste	36 31